

CACHEZ CE POLITIQUE QUE JE NE SAURAI VOIR !

Ethnographie des conseils de quartier roubaisiens

Marion Carrel et Julien Talpin

De Boeck Supérieur | « Participations »

2012/3 N° 4 | pages 179 à 206

ISSN 2034-7650

ISBN 9782804175818

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-participations-2012-3-page-179.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Supérieur.

© De Boeck Supérieur. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Cachez ce politique que je ne saurais voir ! Ethnographie des conseils de quartier roubaisiens

➤ **Marion Carrel et Julien Talpin**

➤ **Résumé**

Cet article analyse les enjeux de compétition sociale et politique dans deux conseils de quartier à Roubaix, l'un marqué par l'entre-soi et une « efficacité » en continuité avec l'action municipale, l'autre par des critiques et conflits de légitimité. Alors que le politique y est constamment dénié, l'observation de deux disputes – autour de la présence de Roms dans un quartier de la ville et de l'absentéisme record aux élections régionales – indique que des discussions politiques peuvent émerger, à condition que leurs membres ne soient pas suspectés d'intentions partisans. En d'autres termes, l'ethnographie donne à voir le paradoxe selon lequel les conseillers de quartier doivent ne pas politiser la discussion pour la politiser.

Pourquoi s'intéresser aux conseils de quartier, dispositifs jugés à plusieurs égards « décevants » tant par certains chercheurs spécialisés sur la démocratie participative (Bacqué, Rey, Sintomer, 2005 ; Blondiaux, 2008), que par les promoteurs mêmes de la participation (*Territoires*, 2011)¹ ? Alors que celle-ci est souvent étudiée sous le prisme des *best case-studies*, des expériences exceptionnelles, voire expérimentales, observées sous l'angle de la redistribution du pouvoir qu'elles permettraient (Gret, Sintomer, 2002 ; Fung, Wright, 2003 ; Warren, Pearse, 2008 ; Sintomer, Talpin, 2011), il peut être intéressant, à l'inverse, de se concentrer sur des formes plus ordinaires de participation. Si l'on ne dispose pas de données quantitatives sur les conseils de quartier en France, leur généralisation à toutes les villes de plus de 80 000 habitants par la loi relative à la démocratie de proximité de 2002 en fait le dispositif participatif le plus répandu dans l'Hexagone. Il s'est progressivement installé dans les pratiques municipales, associatives et citoyennes locales, au point de devenir la forme ordinaire et routinisée de la participation micro-locale dans les grandes villes françaises (Blondiaux, Levêque, 1999 ; Amzert, 2001 ; Mattina, 2008)². Observer les conseils de quartier permet également de s'intéresser à l'ordinaire du politique. L'analyse porte alors en particulier sur les tactiques des citoyens, dans l'interaction, pour tenter de contrer le « drame de la délégation » (Berger, 2011), cet ensemble d'obstacles à la reconnaissance de la légitimité de leur parole, face à leurs représentants et aux professionnels, spécialistes des questions débattues (Hatzfeld, 2011). L'ethnographie, qui plus est celle des conseils de quartier, pousse en effet à se détacher du leurre de la participation idéale et permet d'analyser les formes prises par la délibération et les normes qui organisent les interactions dans un contexte imparfait. Elle nous invite à comprendre la participation telle qu'elle se fait. Si elle prend ici souvent la forme d'un entre-soi de classes moyennes déjà engagées dans la vie associative ou politique, si elle n'a qu'un impact limité sur les décisions municipales, si elle est rarement animée par un tiers et le plus souvent par un élu, il n'en reste pas moins qu'une forme de délibération – au sens d'échange public d'arguments – semble exister dans les conseils de quartier, dont les modalités restent à examiner. Nous chercherons en particulier à évaluer si le politique parvient à se frayer un chemin, et sous quelles formes, dans des espaces souvent décrits comme « apolitiques » quand bien même ils sont souvent présentés comme un instrument d'action publique

[1] Ce travail s'inscrit dans le cadre d'une recherche plus vaste : un « Contrat de Projet État-Région » (CPER) attribué par la Maison Européenne des Sciences de l'Homme et de la Société (Lille), pour le projet « Démocratie participative. Aspects historiques et contemporains », codirigé par Marion Carrel et Paula Cossart. Nous remercions également Daniel Cefaï ainsi que les deux évaluateurs anonymes pour leurs commentaires sur une première version de ce texte.

[2] Le degré d'ordinarité de la situation de participation dans un conseil de quartier est cependant variable selon les individus en fonction de leurs expériences préalables et de la fréquence de leur participation, si bien que pour beaucoup, l'engagement au sein de ce dispositif peut constituer une expérience tout à fait extraordinaire, du moins au début. En ce sens, la discussion au sein d'un conseil de quartier apparaît « moins ordinaire », plus cadrée et organisée que dans la rue ou le métro par exemple. Il n'empêche que l'observation de ce dispositif peut nous permettre, une fois prises en compte les normes régulant les interactions dans ces espaces, d'appréhender le rapport des citoyens à la vie publique.

visant à lutter contre la montée de l'abstention et de la défiance à l'égard des professionnels de la politique. Nous espérons ainsi contribuer à la constitution, nécessairement cumulative, d'une ethnographie du politique centrée sur l'expérience ordinaire de la citoyenneté [Berger, Cefai, Gayet-Viaud, 2011].

Nous avons mené l'enquête dans la ville de Roubaix pendant près de deux ans, en 2009 et 2010, en partant de l'observation ethnographique de réunions publiques (conseils de quartier, comités de quartier, Assises et débats organisés par des collectifs ou par la municipalité). Cet article se fonde plus précisément sur les observations des conseils de quartier, facilitées par notre connaissance des acteurs et des enjeux permise par la collecte de matériaux en dehors des scènes publiques³. Nous analyserons dans une première partie les enjeux de présentation, voire de compétition entre quartiers qui s'y jouent, ainsi que l'enjeu de continuité de la politique municipale, plus ou moins soumise aux critiques et conflits de légitimité. Nous verrons dans un second temps comment des luttes pour politiser ou dépolitiser la discussion s'y déploient, pour exprimer le rejet ou défendre au contraire la solidarité envers certaines catégories de la population, notamment les Roms. Ainsi, l'ethnographie permet d'analyser la portée politique d'un dispositif qui n'apparaît finalement pas si dénué d'effets sociaux et politiques que la majorité des écrits sur la démocratie participative ne le décrivent.

Se comparer, se protéger, se distinguer : ce que les différences entre conseils de quartier donnent à voir

Nous avons d'emblée été frappés par la pluralité des déclinaisons pratiques des différents conseils de quartier (CQ) de la ville. Entre celui du Nord et celui du Sud notamment, le format, le mode d'animation, les interactions entre les élus et les conseillers de quartier, les critiques émises par le public ou encore les thèmes travaillés diffèrent. Ce constat pousse à s'éloigner d'un prisme trop procéduraliste [Mazeaud, Sa Vilas Boas, Berthomé, 2012] au profit d'une approche plus écologique, attentive aux contraintes liées à l'environnement des dispositifs participatifs, aux interactions qui y prennent place et aux processus de cadrage qui les orientent [Cefai, 2007]. Second étonnement, contrairement à nos premières impressions, nos observations comme les conversations informelles avec des Roubaisiens, ont révélé que le CQ Nord est considéré comme « un conseil de quartier qui marche

[3] Notre implication locale (enseignements à Lille 3, dont des « recherches-actions » avec la ville de Roubaix, et résidence roubaisienne pour l'un d'entre nous) compte dans cette connaissance. Nous nous sommes toujours présentés comme des chercheurs, sociologues à l'Université de Lille. L'observation conduite ici n'est donc pas participante, ce qui ne nous a pas semblé perturber les interactions, compte tenu de la configuration des scènes observées (il y avait suffisamment de monde, certains prenant également des notes). Nous avons également conduit des entretiens semi-directifs auprès des principaux responsables de la démocratie participative à Roubaix (municipalité et associations) et administré un questionnaire aux participants des conseils de quartier afin de recenser des données démographiques et sociopolitiques.

mal », tandis que celui du Sud est vu comme « le conseil de quartier qui marche bien ». Nous avons pourtant le sentiment que le CQ Nord, où des conflits et des discussions sur des questions sociales et politiques émergent parfois, témoigne d'une plus grande vitalité démocratique, tandis que le CQ Sud nous apparaissait consensuel et confiné dans l'entre-soi de quelques conseillers de quartier. Les critères normatifs des chercheurs en sciences sociales seraient-ils si différents de ceux des acteurs sur le terrain, alors que leur collusion, dans le domaine de la démocratie participative, est souvent dénoncée ? Comment expliquer en effet un tel écart, une « anomalie » (Burawoy, 1991 ; Eliasoph, Lichterman, 2011 [2003]) peut-être, entre les perceptions respectives des acteurs et des chercheurs ? Les modalités d'appréciation, par les participants, de « ce qui fait qu'un conseil de quartier fonctionne bien », nous ont dès lors paru importantes à approfondir⁴.

Entre-soi et continuité de l'action municipale : le modèle du Sud

Il est 18 heures, douze personnes prennent place dans une salle de réunion, au premier étage de la mairie de quartier Sud. Le « secrétariat permanent »⁵ du CQ Sud, petite communauté de conseillers de quartier, est animé par la maire-adjointe des quartiers Sud⁶, jeune femme énergique. Trois éléments nous étonnent d'emblée : tout d'abord l'ambiance conviviale, détendue, presque amicale qui règne entre les conseillers de quartier et l'élue ; la composition de ce groupe, ensuite, à la moyenne d'âge élevée et à la peau blanche, contrairement à ce que l'on a pu observer dans les autres CQ de la ville ; le degré de préparation de la réunion, enfin, chaque participant recevant une pochette violette à son nom, comprenant sept lettres de mission (de quelques pages) pour chacune des sept commissions du CQ⁷.

L'objectif de cette réunion est annoncé dès les premières prises de parole de l'élue : un conseil municipal décentralisé va se tenir prochainement dans le quartier Sud et il serait bienvenu d'en nourrir les délibérations à partir du travail effectué par les sept commissions⁸. Il faut peut-être aussi, nous semble-t-il, que

[4] L'intérêt d'analyser les catégorisations de la « bonne participation » avait déjà été souligné par Catherine Neveu dans son enquête à Roubaix au tournant des années 2000 (Neveu, 2003).

[5] À Roubaix, cinq conseils de quartiers engendrent chacun trois réunions plénières par an, auxquelles tout habitant peut participer en tant que public. S'y ajoutent une multitude de réunions préparatoires au plus faible degré de publicité, appelées « Secrétariat permanent » et groupes de travail, qui regroupent élus, agents municipaux et conseillers de quartiers, habitants tirés au sort ou cooptés par la municipalité.

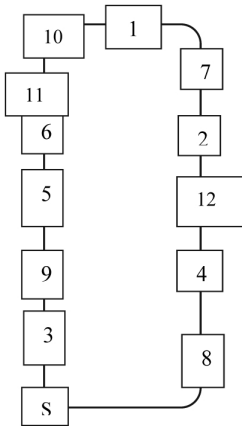
[6] Il existe un maire-adjoint par quartier de Roubaix, en charge de la coordination de l'action municipale sur leur territoire et de la présidence des conseils de quartier.

[7] Les 7 commissions du CQ Sud sont dénommées ainsi : « Parrainage et Aide à l'Emploi » ; « Propreté et Cadre de Vie » ; « Aménagement, Habitat, Espaces publics » ; « Faciliter l'accès à la culture » ; « Violences conjugales » ; « Budget et finances » ; « Déplacement ». Les thématiques classiques autour du cadre de vie et des déplacements en côtoient ainsi d'autres, plus inattendues, comme les violences conjugales ou le budget et les finances.

[8] Afin d'accroître la proximité avec la population, la municipalité a récemment pris l'initiative d'organiser, au moins une fois par an, un conseil municipal dans un quartier de la ville plutôt qu'en

la venue des élus dans le quartier « se passe bien » et pour cela attester des avancées du conseil de quartier sur les différentes thématiques travaillées.

Extrait n°1- CQ Sud, Secrétariat permanent, 25 mars 2010⁹



- 1) Fanny B., Maire adjointe quartiers Sud, présidente du CQ
- 2) Bernard T., Président d'un comité de quartier, 56 ans
- 3) Eugène S., Ancien maire adjoint quartiers sud, 81 ans
- 4) Michel C., Conseiller de quartier et président d'association, 55 ans
- 5) Marcelle T., Conseillère de quartier, environ 70 ans
- 6) Bertrand B., Conseiller de quartier, 50 ans
- 7) Nedjma L., Conseillère de quartier, environ 50 ans
- 8) Dalila B., Professionnelle du Conseil général, non roubaisienne, environ 35 ans
- 9) Chantal N., Conseillère de quartier, environ 70 ans
- 10) Bernard L., Conseiller de quartier, environ 45 ans
- 11) Fatya D., Conseillère de quartier, vice-présidente du CQ, environ 35 ans
- 12) Nicole F., Conseillère de quartier, environ 60 ans
- S) Sociologue

Contrairement aux séances plénières, en public, qui recréent la séparation entre la scène ou la tribune d'un côté et le public de l'autre, les « secrétariats permanents » prennent la forme matérielle d'une réunion d'équipe. Ils s'organisent, dans le Sud, autour de la maire-adjointe des quartiers Sud.



Fanny : « Nous avons la lettre de mission des différents groupes de travail. Il faut qu'on les valide (...). Ce sera utilisé au conseil municipal décentralisé fin mai. Les lettres de mission ont été travaillées avec les groupes de travail. Qui se lance ?

Michel : Je me lance. [Il lit la lettre de mission "Parrainage et aide à l'emploi" à voix haute. Le projet consiste à demander à des habitants de parrainer des chômeurs, pour les conseiller dans leur recherche d'emploi. La lettre débute par des tableaux statistiques sur le nombre d'actifs avec emploi, actifs sans emploi et retraités dans les neuf quartiers du Sud.]

Bernard : On a proposé un comité de travail expérimental à partir du moment où on aura trouvé des parrains. On a demandé à France Bénévolat de nous accompagner.

mairie. C'est également l'occasion d'échanges plus approfondis entre le conseil de quartier et les élus.

[9] Les prénoms et initiales du nom ont été modifiés, à l'exception de ceux de la maire-adjointe de quartier Sud et de l'adjoint au maire chargé de la démocratie participative, dont le statut « public » rend l'anonymisation inutile (Neveu, 2003). Certaines personnes ayant répondu à notre questionnaire, nous disposons de leur âge, ainsi que d'autres caractéristiques (pour une analyse de la composition sociale et le rapport au vote et à l'action collective des participants, voir Carrel, Talpin, 2011). Pour les autres, nous mentionnons un âge approximatif.

Michel : (...) *On a rendez-vous avec le responsable du service "Développement et emploi" à la mairie. Et deux personnes à la Maison de l'initiative et de l'emploi. (...) C'est un groupe qui avance bien.*

Bernard : *Oui, ça avance bien. (...) On ne veut pas aller trop vite sur la communication car on aurait trop de demandes des gens, avec pas assez de parrains.*

Marcelle : *Je n'ai jamais été mise au courant ! Je pourrais être marraine.*

Bernard : *C'est Lahcen [chef de projet quartiers Sud, absent ce soir] qui pilote, il a prévenu tout le monde.*

Fanny : *[Sur le ton de la plaisanterie] Faut pas lui envoyer de mails à Marcelle, elle les lit pas ! [Rires].*

Bertrand : *C'est un groupe de travail dynamique, sympathique.*

Fanny : *J'en profite pour dire que pour le conseil municipal décentralisé, il faut qu'on donne un document synthétique, d'une page, sur chaque groupe de travail avec des propositions à formuler. À charge pour la mairie ensuite de transformer en propositions qui puissent être votées en conseil municipal ensuite. J'espère que vous vous êtes désignés dans vos groupes de travail pour faire ce document. C'est très important. Peut-être maintenant, le tour de Fatya à propos de la lettre de mission "Propreté et cadre de vie" ? »*

Dans le cadre de ce « rassemblement orienté » (Goffman, 2012 [1963]), l'élue fait une plaisanterie au sujet de Marcelle qui dit ne pas avoir eu l'information sur le parrainage des demandeurs d'emplois : « Faut pas lui envoyer de mail à Marcelle, elle les lit pas ! ». Plusieurs personnes en rient, puis la discussion reprend sur autre chose. À première vue anodine, l'intervention de l'élue s'apparente pourtant à une forme de consigne qui fait suite à la demande décalée de Marcelle. L'image du CQ, pour laquelle l'élue rectifie le tir, est celle d'un CQ dynamique, actif, qui communique efficacement. Marcelle vient troubler la situation en affirmant : « Je n'ai jamais été mise au courant ! ». L'élue, par la plaisanterie, redresse la situation tout en donnant au passage une double injonction aux conseillers de quartier : il faut lire ses courriels ; il faut aussi discuter, entre conseillers de quartier, des actions menées au sein des différentes commissions. Plus généralement, c'est l'importance de communiquer sur les actions du CQ qui est pointée à travers ce rappel à l'ordre qui peut paraître insignifiant de prime abord.

Au-delà de ce recadrage, cet extrait montre à quel point l'élue est impliquée. C'est elle qui distribue la parole, centralise les informations, relit et valide les documents, donne des conseils. Cette fonction de pilotage et d'animation par un élu est une spécificité que l'on ne retrouve pas dans les autres CQ de la ville, où c'est un cadre municipal (souvent le directeur de la Mairie de quartier) qui pilote¹⁰. On a finalement l'impression, plus forte au CQ Sud qu'ailleurs, d'assister

[10] Au CQ Est, le maire de quartier anime, mais se contente *a minima* de distribuer la parole, en ne donnant que très rarement son avis. Au CQ Nord, le maire de quartier n'anime pas, il ne fait que

à la réunion d'un service municipal¹¹. Les conseillers de quartier sont « coachés » par l'élue, un peu à la manière d'agents territoriaux qui montent des actions à destination des habitants en coopération avec leur « chef ». De ce point de vue, un conseil de quartier qui fonctionne bien semble devoir s'inscrire dans la continuité de l'action municipale. Il ne s'agit pas tant, comme au Royaume-Uni par exemple (Röcke, 2008 ; Balazard, 2011), de privatiser le service public en s'appuyant sur la participation citoyenne, que de décentraliser l'action municipale en mobilisant des citoyens (ici principalement des notables et/ou des retraités), capables d'une gestion de proximité que les services municipaux ont peut-être – du fait notamment des contraintes financières qui pèsent sur les collectivités locales – de plus en plus de mal à assurer seuls.

L'observation du CQ Sud donne également à voir une ambiance conviviale, détendue, presque amicale. Les participants, à l'image de l'élue, sont enjoués. Lorsque l'élue, annonçant les dates importantes à retenir, explique que la prochaine plénière du CQ se tiendra le 4 mai, des rires fusent : c'est la date d'anniversaire de Chantal ! Cette bonne ambiance est alimentée par une autocélébration constante du travail accompli : « C'est un groupe de travail dynamique, sympathique », « qui avance bien ». Cette définition de la situation est partagée par la presse locale, à l'image de cet article du *Nord Éclair* : « Les sept commissions du conseil de quartier ont bien bossé¹². » Cette atmosphère agréable contribue à la formation d'un groupe relativement soudé, dans lequel les conflits doivent être évités, comme nous le verrons plus loin. Même les membres de comités de quartier (historiquement revendicatifs vis-à-vis de la municipalité) évitent toute prise de parole critique sur l'action municipale : tout le monde est là pour œuvrer, avec l'élue, à la mise en place d'actions menées dans l'intérêt du quartier. L'entre-soi qui se dégage des interactions au sein du groupe est facilité par l'intensité des réseaux associatifs préexistants qui relient ses membres. Certains « anciens » se connaissent en effet de longue date, via leurs engagements associatifs, politiques ou municipaux¹³. Ainsi, tous les participants se fréquentent en dehors du CQ, sauf Dalila B., qui habite Lille et vient ici en tant que professionnelle du service éducation du conseil général. Cette interconnaissance teinte l'atmosphère de la réunion, où l'on se retrouve et où l'on passe du bon temps ensemble autour des enjeux du quartier.

commenter de temps en temps. À l'Est comme au Nord, ce sont en effet les professionnels, des agents municipaux, qui organisent et animent le CQ.

[11] Plusieurs commissions indiquent d'ailleurs sur leur lettre de mission que leur durée de vie est égale à la durée du mandat municipal : le travail du CQ se fait à l'horizon de 2014, date des prochaines élections municipales.

[12] *Nord Éclair*, « Les sept commissions du conseil de quartier ont bien bossé », 15 janvier 2012.

[13] Eugène S., retraité, ancien patron d'une usine textile, a été maire-adjoint des quartiers Sud. Michel C. est adhérent du PS et milite dans plusieurs associations (voir infra). Bernard T., jeune retraité, est président d'un comité de quartier et présente ce jour-là le journal de quartier, *CQNR Infos*, trimestriel gratuit tiré à 4500 exemplaires, au contenu informatif sur le quartier (très différent de ce que produisent des comités de quartier plus engagés ou « critiques » vis-à-vis de la municipalité).

Critiques et conflits de légitimité : le contre-modèle du Nord

Observons à présent le même type de réunion dans le CQ Nord. Le secrétariat permanent prend place dans une petite salle de la mairie de quartier, autour d'une grande table ovale, incarnant comme au Sud une forme d'égalité plus importante entre les participants qu'aux séances plénières, ce qui va avoir un effet sur les interactions ce soir-là. La salle s'avère au final trop petite : tout le monde ne peut pas s'asseoir autour, preuve qu'on ne s'attendait pas à une telle affluence, comme le souligne la directrice de la mairie de quartier Nord, Anne-Marie : « Je suis contente qu'on soit aussi nombreux ». Le maire des quartiers Nord, Magid, ajoute : « C'est tout le conseil de quartier qui est là ! ». La chef de projet du CQ Nord, Karima, y va également de sa blague : « Y'a même plus de monde qu'au conseil de quartier ! »¹⁴. En dépit de l'enthousiasme qu'elle suscite au départ, cette affluence va perturber le cours ordinaire des interactions dans ce type de réunion et produire une situation tendue, conflictuelle. Le public s'avère assez différent de celui du CQ Sud : tout aussi âgé, il est plus mixte socialement et diversifié ethniquement.

Extrait n° 2 – CQ Nord, Secrétariat permanent, 09.10.2009

Comme dans l'extrait du quartier Sud évoqué précédemment, l'ordre du jour principal de la réunion consiste à valider les lettres de mission. La vice-présidente du CQ lit la fiche que sa commission (cadre de vie) a rédigée. Cependant, elle est rapidement interrompue par différentes interventions d'habitants.

L'élu (Magid) : « *On va peut-être laisser la vice-présidente avancer. [Sa tentative reste sans succès car dans la foulée, Marie, dont l'origine populaire semble inscrite tant dans sa tenue que dans son langage, marqué par un fort accent du Nord, prend la parole.]*

Marie : *Je me déplace ici pour toute ma rue. J'ai envoyé plusieurs lettres au maire sur la question du ramassage des poubelles, parce que c'est vraiment plus possible. On me dit qu'on peut pas me donner une poubelle de plus, et du coup le matin, je ramasse des canettes, la drogue des jeunes... J'ai envoyé des lettres et j'ai jamais eu de réponse. Je suis venue ce soir pour toute la rue du Four.*

Magid : *J'ai reçu vos courriers et je les ai transmis au maire et aux services.*

Karima, la chef de projet : *On comprend bien que vous ayez besoin de vous expliquer, mais l'objet de la réunion ce soir, c'est de cadrer les choses pour le travail de la commission.*

Marie [qui a à peine entendu la remarque] : *Quand on appelle la police et qu'il y a plein de jeunes en train de se droguer et tout, ils veulent pas se déplacer ! L'autre jour, y'avait ma fille de sept ans qui jouait à la poupée et elle s'est fait embêter par les jeunes. Je leur ai*

[14] L'expression « conseil de quartier » désigne ici la réunion plénière du CQ.

demandé de partir et ils m'ont insultée : « C'est bon, la vieille ! » J'ai appelé la police, mais la police se déplace pas. (...)

Francis [conseiller de quartier, la soixantaine] : Je crois qu'il faudrait dire à cette femme que c'est intéressant ce qu'elle dit, mais que ce n'est pas l'objet ici. La dernière fois avec un comité plus petit on avançait mieux. Ce qu'il faut, c'est prendre quatre sujets, sur lesquels on peut amener des propositions, choisir des actions. (...) Il faut donc prendre les sujets faciles à traiter et aller jusqu'au bout.

[Devant le sabotage manifeste de l'ordre du jour, le désordre s'installe peu à peu ; plusieurs personnes parlent en même temps, les gens ne s'écoutent pas. La chef de projet tente alors de reprendre la main.]

Karima : L'idée c'est que les gens qui s'investissent dans cette commission le fassent dans la durée. [La forte participation à la réunion commence à être perçue comme un obstacle à son efficacité. Son intervention ne rencontre cependant qu'un succès limité.]

Marie [reprenant son récit sur les courriers et les plaintes] : Qui faut appeler en cas de dégradation ?

Karima [sur le point d'exploser] : Vous entendez ce qu'on dit ? On n'est pas là pour discuter de ça !

[La réunion reprend finalement son cours, la commission "Cadre de vie et espaces verts" présente son travail. Rapidement cependant, Roland, venu avec Marie, ressort du cadre de la réunion.]

Roland : Ça vous préoccupe beaucoup les espaces verts, mais chez nous y a des rats dans nos rues et nos immeubles... Mais vous vous en foutez, à partir du moment où vos pelouses sont vertes. Et puis y a le problème des jeunes.

L'écu [semblant fléchir devant la récurrence des interventions sur l'insécurité] : On pourrait ajouter la question de la sécurité dans les thèmes à traiter. Dans les quartiers Nord et tout le territoire roubaisien, la sécurité est un problème.

Marie [très énervée] : Quand vous avez votre fille de sept ans qui joue et que vous avez des jeunes à côté qui se droguent et que personne ne fait rien... Moi un jour je vais sortir avec ma batte de base-ball. Et pendant ce temps-là vous nous parlez d'espaces verts !

L'écu : Le quartier Cul-de-four est devenu une véritable zone de non-droit, un Alma bis.

Marie : Un jour y'avait une femme qui rentrait chez elle avec une poussette, elle avait été chercher ses enfants à l'école, et y'avait des jeunes qui buvaient de la vodka et se droguaient, et ils n'ont pas voulu se pousser pour la laisser passer. Ils lui ont répondu : "Rentre dans ton pays, sale nègre !". Moi je suis descendue pour leur dire de pas parler comme ça, mais je veux dire...

Roland : Ça devient infernal !

Karima [essayant de reprendre la réunion en main] : On va passer au premier point, les dépôts clandestins. Mais avant ça, est-ce qu'on

peut valider la lettre de mission ? [Pas de réponse]. La lettre de mission est donc validée. »

À la fin de la réunion, la conseillère de quartier à notre droite se saisit de la liste des participants et va discuter avec Francis : « Pour la prochaine, on n'invitera que ceux de la première réunion. Sinon, c'est vraiment pas possible. » Alors que les conseils de quartier sont censés favoriser l'inclusion civique, les conseillers de quartier ont été débordés par d'autres habitants, venus pour faire état de troubles de voisinage. Alors qu'en réunion plénière la division spatiale, distinguant l'estrade des notables des habitants dans la salle, garantit que le public ne prendra la parole que quand on la lui donnera, le principe de la commission est plus égalitaire, ce qui semble gêner l' élu, les conseillers de quartier et les agents municipaux. Bien qu'on ne cesse de déplorer le faible intérêt que suscite la démocratie participative, ici c'est à l'inverse la trop forte affluence, vectrice d'une parole moins policée, qui est dénoncée par les organisateurs du CQ.

Ces manifestations intempestives comme celle de Marie, que l'on pourrait voir comme une espèce de « résistance intérieure » (Berger, 2011), apparaissent aux yeux des organisateurs comme un frein à l'action, un obstacle à l'accomplissement de la méthodologie des CQ. Un conseiller formule la maxime suivante : « Il faut prendre les sujets faciles à traiter et aller jusqu'au bout ». Quels sont alors le moment et le lieu propices à la sélection de ces « sujets faciles à traiter » ? À l'évidence, pas cette réunion. Face à la nécessité de prouver que le CQ est productif et efficace, les plaintes et dénonciations des habitants apparaissent comme des embûches, et non comme l'expression de troubles à partir de laquelle l'enquête sur le vivre ensemble dans le quartier pourrait démarrer, ouvrant la voie à un processus de publicisation des problèmes (Dewey, 2010 [1927]). Si Marie est bien dans le sujet de la commission lorsqu'elle prend la parole, ce n'est ni sur le bon ton, ni au bon endroit. Son premier témoignage sur l'organisation du ramassage des déchets aurait pu constituer le point de départ pour que des « sujets faciles à traiter » émergent de la discussion, dans un « espace public intermédiaire » permettant de tester la réalité sociale (Cottureau, 2004). Par exemple, lors d'un « groupe de qualification mutuelle » observé dans une autre ville, un dialogue entre un jeune et un commissaire de police et les discussions qui s'en étaient suivies, avaient permis de mettre en récit l'histoire d'une bavure policière et de tester la réaction du commissaire, qui avait fini par regretter publiquement certains excès de la police (Carrel, 2003). Or, dans cette réunion du CQ Nord, ce n'est pas la délibération autour des troubles exprimés par les habitants qui est recherchée, mais plutôt une présentation des avancées des différentes commissions portées par des habitants « conseillers de quartier ». Les nouveaux entrants, d'autant plus lorsqu'ils sont sur le registre du témoignage, apparaissent ainsi comme des freins au bon fonctionnement du CQ.

Marie ponctue pourtant son témoignage sur les problèmes de saleté d'abord, d'insécurité ensuite, de signes attestant de la dimension citoyenne de sa démarche : « J'ai envoyé des lettres et j'ai jamais eu de réponse », signifiant qu'elle a

déjà signalé le problème à la municipalité : « Je suis venue ce soir pour toute la rue du Four », ajoute-t-elle en soulignant qu'elle n'est pas dans une démarche individuelle, endossant ainsi un rôle de représentante d'un collectif et refusant par anticipation l'accusation d'un parti pris de type *Nimby* (Trom, 1999). La manière dont Marie « prend pied » dans la situation, la position qu'elle adopte dans l'interaction – le *footing* (Goffman, 1987 [1981]) – apparaît donc au départ relativement prudente et ajustée au regard de ce qui est attendu des citoyens dans les conseils de quartier. Mais devant les réponses apportées à sa première prise de parole (« J'ai reçu vos courriers et je les ai transmis au maire et aux services », dit l'élu ; « On comprend bien que vous ayez besoin de vous expliquer, mais l'objet de la réunion ce soir, c'est de cadrer les choses pour le travail de la commission », enchaîne la chef de projet), elle décide, au lieu d'obéir et de se taire, de multiplier les témoignages concrets illustrant la gravité de la situation dans sa rue, sur un ton de plus en plus agressif. Ce faisant, la spirale négative des réunions publiques se poursuit. Les prises de parole « incorrectes » d'habitants succèdent aux arguments d'autorité des élus et professionnels, le tout accouchant d'un « dialogue de sourds » (Carrel, 2013). Si l'élu semble finalement fléchir devant l'insistance de Marie et de Robert en proposant à plusieurs reprises d'« ajouter la question de la sécurité dans les thèmes à traiter », les témoignages de Marie sont rejetés au motif qu'ils ne cadrent pas avec l'objet de la réunion : « Je crois qu'il faudrait dire à cette femme que c'est intéressant ce qu'elle dit, mais que ce n'est pas l'objet ici », dit un habitant conseiller de quartier ; « Vous entendez ce qu'on dit ? On n'est pas là pour discuter de ça ! », ajoute une professionnelle. Pour reprendre les catégories de Mathieu Berger, les propos de Marie font finalement moins l'objet d'un décalage en ce qui concerne la « pertinence topique » – elle saisit des enjeux qui ont leur place dans la commission cadre de vie –, ou la « justesse participative » – elle joue le rôle qui convient, en questionnant les élus au nom des habitants de sa rue – que de « correction formelle » – elle n'a en effet pas saisi le « bon » jeu de langage, elle n'a pas su comment s'y prendre pour convaincre (Berger, 2009, p. 110-111). Dans un autre contexte, ses propos auraient pu ne pas apparaître incorrects, ni sur le fond ni sur la forme, mais au contraire constituer un support à l'enquête, à la délibération et, *in fine*, à l'amélioration du vivre ensemble et de l'action municipale.

Alors que dans les murmures et les messes basses, les questions de délinquance et de toxicomanie reviennent constamment et constituent probablement le problème le plus important aux yeux des participants – notamment les moins habitués au CQ –, ces questions semblent hors-cadre sur cette scène, étant trop difficiles à traiter localement ou peut-être par crainte que le CQ ne devienne l'exutoire de la stigmatisation d'une partie des habitants du quartier (« les jeunes »), comme nous le verrons plus loin. Le CQ Nord apparaît ainsi, aux yeux de ceux qui définissent la norme participative – les élus et les professionnels – comme « celui qui ne marche pas » car il peine à prouver sa productivité, même pour des micro-projets relatifs au cadre de vie. Mais plus encore que son incapacité à produire coûte que coûte quelque chose, c'est l'ambiance générale qui est perçue comme un problème. Alors que dans celui du Sud, l'atmosphère est détendue, conviviale

et même bon enfant, la tension est forte au sein du CQ Nord, où le ton monte aisément, où les attaques et la suspicion s'immiscent dans les discussions. Si l'un des objectifs de ces dispositifs est de créer du lien social et de permettre de retisser des formes de sociabilité entre habitants, l'expression de critiques, qui plus est sur le ton de la colère, apparaît très largement inappropriée. Le « style de groupe » (Eliasoph, Lichterman, 2011 [2003]) est celui du travail bien fait, dans un cadre courtois, à propos d'actions menées par les conseillers de quartier « qui s'investissent (...) dans la durée », au nom de l'intérêt général. Les prises de parole dans le registre du témoignage ou de la colère face à des problèmes du quotidien sont manifestement exclues de cette arène (Neveu, 2003). L'ambiance du CQ Nord, où les élus et les services sont souvent critiqués, constitue ainsi une déviance face au fonctionnement des conseils de quartier souhaité par la municipalité. Celle du CQ Sud semblerait confirmer sa réputation, colportée par les responsables associatifs en coulisses, d'être « verrouillé par le PS ». À Roubaix comme ailleurs (Mattina, 2008), les conseils de quartier ont vocation à servir de relais pour la municipalité, leur création récente reconfigurant les relations clientélares entre élus et associations. Les membres d'associations proches du parti majoritaire dans la ville semblent en effet bien représentés au Sud, l'ancienne et l'actuelle co-présidente du CQ étant sympathisantes socialistes. À l'inverse, au Nord, le Parti socialiste manque de soutiens influents au sein du CQ, si bien que la municipalité se retrouve constamment sous le feu de la critique. Celle-ci dispose en outre de peu d'armes pour y répondre, l'élu de quartier n'ayant qu'une envergure locale limitée¹⁵. On ne peut cependant réduire la dynamique respective des conseils de quartiers à de simples données partisans. Leur comparaison reflète également des dynamiques de compétition et de distinction plus sociales.

Comparaison, compétition : les enjeux de reconnaissance

Si nous avons choisi de mettre en regard ces deux conseils de quartier, en pratique, la comparaison tourne souvent à la compétition. La maire-adjointe des quartiers Sud rappelle ainsi à plusieurs reprises lors de la réunion présentée dans l'extrait n°1 que le CQ Sud est plus performant que les autres. Cette concurrence est d'ailleurs publiquement assumée, à l'image de ces déclarations dans la presse locale : « Myriam Maerten [vice-présidente du conseil de quartier] en veut pour preuve le fait qu'alors que les autres CQ comptent 70 membres, celui de Roubaix-Sud en affiche 120. Et il devrait encore s'étoffer, a renchéri la Maire de quartier Fanny Bullaert, puisque l'association "Le Non-Lieu" devrait le rejoindre, au motif que le CQ des quartiers Sud est le seul à avoir un groupe "culture", de même que les principaux des deux collèges du secteur¹⁶. » Lorsque,

[15] Déjà situé au plus bas de la hiérarchie au sein du conseil municipal (qui comprend adjoints-au-maire, conseillers délégués et simples conseillers municipaux), il sera le seul à perdre sa délégation lors de son renouvellement en mars 2012, étant remplacé à la tête des quartiers Nord par une représentante associative proche du PS, à la soixantaine passée.

[16] *Voix du Nord*, « Dans les quartiers sud, le soleil est là... Mais autrement », 20 janvier 2010.

coup de théâtre, la maire de quartier Sud annonce publiquement en plénière du 15 décembre 2011 qu'elle quitte la politique, une journaliste de *La Voix du Nord* relate ces mots d'un élu de quartier pendant la réunion :



« Tu as su faire de notre conseil le plus grand en nombre et en actions réalisées ! Nous avons la conviction que beaucoup d'élus voudraient avoir un tel bilan à présenter. Fanny, nous ne t'oublierons pas ! » Une autre, encore, avoue qu'ils se sentent « orphelins » et lui demande : « Et maintenant, comment ça va se passer pour faire aussi bien ? »¹⁷

Cette compétition entre quartiers est liée à l'histoire de la ville, marquée par un très fort localisme. Roubaix est en effet une ville acéphale. Elle juxtapose des quartiers relativement autonomes (Lefebvre, 2001 ; Davie, Duriez, Lefebvre, 2004). Cet élément contextuel est inscrit dans la morphologie urbaine de la ville, où pendant longtemps les commerces étaient dispersés, Roubaix n'étant pas organisée selon la division moderne entre espaces commerciaux et résidentiels (Cornuel, Duriez, 1983). Ville ouvrière organisée autour de l'industrie textile, elle est marquée par la forte intrication entre habitat et travail, qui s'incarne dans la figure de la courée. La densité urbaine, voire la promiscuité, ont favorisé une grande sociabilité de voisinage, ce qui peut expliquer que les Roubaisiens se soient d'abord identifiés à leur quartier plus qu'à leur ville (Miller, 1984 ; Neveu, 2003). Si la crise de l'industrie textile et les projets de rénovation urbaine ont affaibli ces éléments morphologiques (les courées sont aujourd'hui assez rares), l'appartenance au quartier demeure très forte. Les habitants s'identifient fréquemment à leur quartier historique, dont les comités de quartier portent le nom¹⁸. Mais derrière les questions d'identité de quartier, des jeux de distinction sociale se laissent également entrevoir. Roubaix est en effet une ville extrêmement inégalitaire, marquée par de forts contrastes socio-spatiaux¹⁹ : le Sud est favorisé socialement, alors que le Nord est un des secteurs les plus pauvres de France²⁰. Dès lors, tout est fait au Sud pour ne pas être associé au Nord, ou pire, à l'Alma, sa partie la plus dégradée, véritable stigmaté aux yeux des habitants. À cet égard, le CQ Sud incarne un espace d'entre-soi de classes-moyennes privilégiées, ce qui est d'ailleurs parfois évoqué par les conseillers de quartier.

[17] Brigitte Lemery, « Fanny Bullaert : "Je tourne cette page, car je ne suis plus dans le 300 % dû à Roubaix !" », *La Voix du Nord*, 15 décembre 2011.

[18] Les comités de quartiers renvoient aux quartiers historiques : Épeule, Fresnoy-Mackellerie, Cul-de-Four, Hommelet, Pile, Sainte-Élisabeth, Moulin-Potennerie, etc.

[19] Roubaix est, selon l'Observatoire des inégalités et suivant l'indice de Gini, la 3^e ville la plus inégalitaire de France, après Neuilly-sur-Seine et Paris. Cf. <http://www.inegalites.fr/spip.php?article1479> (accès le 10 septembre 2012).

[20] Il s'agit du quartier le plus défavorisé de la ville, considérée, toujours selon l'Observatoire des inégalités, comme celle où les 10 % d'individus les plus modestes ont le revenu mensuel le plus faible de l'Hexagone, et où le revenu médian est le plus faible.

Extrait n° 3 - CQ Sud, Secrétariat permanent, 25 mars 2010



Cet échange se situe en toute fin de réunion (près de deux heures après son démarrage), juste après l'incident concernant l'absentéisme (voir infra). Le ton était brusquement monté et Fanny B., maire adjointe, avait recadré la discussion en adoptant un ton plus autoritaire. Suite au flottement que cette rupture de cadre a créé, on peut interpréter la prise de parole de Bernard, « bon élève », comme une manière de sauver la situation, de permettre que la réunion se termine sur une note plus joyeuse, de ressouder les conseillers de quartier entre eux.

Bernard : *« A-t-on une idée de pourquoi ça ne marche pas dans les autres conseils de quartier ? »*

Fanny : *Dans les quartiers Est, y'a quasiment plus d'association. Ça pénalise les engagements citoyens bénévoles, y'a pas de vivier porteur.*

Marcelle : *Faut dire, on est plutôt favorisés au Sud.*

Fanny : *C'est plutôt une histoire de dynamique associative.*

Fatya : *Au centre c'est chaud, s'ils arrivent à trouver dix personnes en conseil de quartier, c'est bien ! »*

La réunion se termine ainsi, on a l'impression que les membres du CQ se sont rassurés par cette autocongratulation, comparativement aux autres quartiers.

C'est ainsi la place des uns et des autres dans l'espace symbolique de la ville qui est en jeu ici. Au-delà des logiques de distinction, ce sont également des demandes de reconnaissance que l'on perçoit dans certaines prises de parole. Très souvent, dans les critiques des « inouïs » (Boullier, 2009) se loge une comparaison avec le reste de la ville, voire avec d'autres villes, où les gens seraient mieux traités, tant par les médias – « Moi ce qui m'énerve dans les journaux, c'est dès qu'il y a un crime à Leers, on dit que c'est près de Roubaix, pas près de Lille » (CQ Est, 18 mars 2010) – que par l'État, la dénonciation de l'absence de la police face aux problèmes de délinquance – comme dans l'extrait n°2 – incarnant l'abandon de ces territoires par les services publics. C'est d'ailleurs souvent à partir de telles dénonciations que le politique fait son apparition dans les conseils de quartier. En dépit des différences sensibles repérées ici, nous allons voir que le politique y est pourtant traité de la même façon : rejeté en façade, il resurgit par la fenêtre.

Racisme ordinaire et dépolitisation : les frontières poreuses du politique

La prise de parole dans l'espace public est régie par des règles pratiques (Boltanski, Thévenot, 1991 ; Cardon, Heurtin, Lemieux, 1995) que seule une approche ethnographique permet de repérer – par l'observation de la régularité des interactions

et des moments d'épreuve. La nature des « normes discursives » (Eliasoph, Lichterman, 2011 [2003]) régissant les interactions au sein des CQ apparaît essentielle, dans la mesure où elle permet de repérer soit des formes minimales de politisation individuelle – les individus les plus éloignés de l'espace public ne seraient pas si incompétents politiquement que cela – soit l'amorce d'un processus de politisation chez certains. Ce faisant, notre démarche vise à dépasser l'opposition entre une conception de la politisation centrée sur la sphère institutionnelle – la politisation ne relèverait que des pratiques relatives au champ politique (Gaxie, 1978) – et une autre centrée sur la politique « ailleurs » (Curapp, 1998) et la politisation des conversations ordinaires (Duchesne, Haegel, 2004 ; Eliasoph, 2010 [1998]). À l'image de James Scott (2008 [1990]) qui voit dans des gestes de désobéissance ou dans des critiques ordinaires le terreau de l'action collective, les dénonciations de troubles du quotidien, les murmures et les chuchotements peuvent-ils constituer des amorces de politisation individuelle dans les conseils de quartier ? Peut-on qualifier ces pratiques de « transcriptions cachées » et y repérer des manifestations « infra-politiques », prélude à des formes de politisation plus classiques ? L'émergence de discussions conflictuelles est-elle le signe d'une politisation des individus qui ne dit pas son nom (Hamidi, 2006) ? Alors que la catégorie de « politique » est rejetée par les acteurs, qui pratiquent majoritairement la démocratie participative sur un mode civique (éloge du vivre ensemble, de la vie de quartier, de l'initiative citoyenne en matière socioculturelle, etc.), il nous semble que les frontières du civique et du politique sont plus poreuses en pratique au sein des CQ (Hatzfeld, 2011 ; Cefai, Berger, Gayet-Viaud, 2011). Deux thématiques récurrentes à Roubaix se prêtent particulièrement à l'analyse de ces processus de politisation des discussions ordinaires : les Roms et l'abstention électorale.

Les Roms : catégories du racisme ordinaire

Le CQ serait-il une scène d'expression de propos racistes ? La « force civilisatrice de l'hypocrisie » (Elster, 1998) et plus largement les normes de la publicité, devraient rendre l'expression de propos xénophobes ou discriminatoires particulièrement difficile, sinon impossible, au sein des conseils de quartier. Pourtant, les discussions dans les CQ roubaisiens font place à des propos dont le ton discriminatoire est rapidement dénoncé et condamné par les détenteurs de la parole la plus légitime (élus, représentants d'associations), comme le donne à voir cette scène de plénière :

Extrait n° 4- CQ Nord, plénière, 25 mars 2010



Avant le début de la réunion, Daniel, co-président du conseil de quartier, distribue un texte qu'il lira un peu plus tard, ainsi qu'un article de la Voix du Nord évoquant les tensions sur la question Rom dans le quartier²¹. L'ordre du jour de la réunion prévoyait

[21] *La voix du Nord*, « Il était une fois dans les quartiers Nord ... Western urbain », 18 mars 2010.

en effet un point sur la construction d'un « village d'insertion pour les Roms ». Il lit son document d'un ton assez monocorde et son intervention n'entraîne dans un premier temps que peu de réactions. Il reproche notamment au maire de quartier de ne pas avoir inscrit à l'ordre du jour de la réunion la question du coût de l'installation du village d'insertion, ce qui ne l'empêche pas finalement de l'aborder. Si la critique est d'abord d'ordre procédural – la mairie ne respecte pas la volonté des habitants et cadre l'ordre du jour des réunions –, c'est aussi la place des Roms dans le quartier qui est en jeu. Après quelques instants de flottement, Henri intervient pour demander à la mairie si les cinq mobilhomes installés pour les Roms sont les seuls prévus. On lui répond qu'il n'a jamais été question qu'il y en ait plus que cinq.

Henri : *« Je suis rassuré parce que j'avais entendu parler de cinquante. Y'en aura que cinq alors ! »*

Sophie [conseillère de quartier] : *Et ils vont laisser les mobilhomes comme ça, style camps de concentration, les uns à côté des autres ? La seule chose que je donnerai raison à Daniel [le co-président] – et c'est rare que je sois d'accord avec lui – c'est qu'il se passe des choses et le CQ n'est pas informé. C'est la même chose, y a des bruits sur l'installation d'une mosquée turque rue du Caire, sur le terrain vague. Y'a des choses, et on n'est pas informés. Notre comité de quartier n'a pas été informé, et ça, ça nous désole.*

Le maire de quartier [clairement interpellé, finit par réagir] : *Pour l'instant y'a rien de décidé pour l'installation de la mosquée. Le terrain n'appartient pas à la municipalité, mais à France Domaine. Et la Mairie n'a pas vraiment son mot à dire. (...)*

Daniel : *Ça fait plusieurs projets où on n'est pas informés. À quoi on sert sinon ? C'est beau de faire une sortie en bus [une visite du quartier a été organisée la semaine précédente afin de repérer des micro-problèmes urbanistiques], mais si y'a pas de concertation ... y'a pas de réponse. [Le ton monte].*

Le maire de quartier : *Je suis surpris de votre intervention et choqué. (...) Si on a créé un village Rom, c'est pour respecter la Loi Besson, pour éviter les installations sauvages. Si on fait un historique du nombre de Roms sur Roubaix, y'en a eu, et fort heureusement y'a eu des procédures de délogement de ces implantations sauvages.*

Daniel : *Mais les habitants ont aussi des droits. On parle de cohésion sociale, est-ce que c'est normal que ce soit dans les quartiers les plus pauvres qu'on rajoute des problèmes ? J'avais demandé en novembre [au conseil municipal] qu'on ne démarre pas les travaux. (...)*

Fabien : *J'ai une réaction sur les Roms, sur les Turcs, la mosquée... j'ai peur qu'on fasse un amalgame sur les étrangers. Je propose donc qu'on invite des Roms à la prochaine réunion du CQ. On a voté*

à l'unanimité un fonds d'expertise²² sur la question de l'impact du camp Rom sur la valeur des maisons, qu'est-ce que ça devient ?

Daniel : Si y'a un préjudice, qui va payer ? On est déjà dans la misère !

Fabien : Le problème, c'est de stigmatiser une population.

Daniel : Mais le problème, c'est pas les vendeurs [des maisons, c'est-à-dire les habitants], mais les acheteurs [qui ne voudraient pas acheter une maison près d'un camp Rom, d'où la dépréciation de la valeur immobilière]²³.

Marie : Y'a pas de logements pour nous, et eux [les Roms] ils ont des maisons !

Daniel : Nous on a des droits, et ils ne sont pas respectés.

Fabien : J'avais compris aussi que le fonds d'expertise avait pour but aussi de voir comment faire pour que les Roms soient bien installés. »

Le débat en restera là, en suspens, aucune réponse ou solution n'étant adoptée, car il faut avancer, traiter les autres sujets. Alors que les quartiers Nord de la ville sont déjà fortement stigmatisés et parmi les plus pauvres de France, un autre emplacement ne serait-il pas préférable pour le camp Rom ? Ce sont en filigrane des revendications de justice spatiale, teintées de xénophobie, qui sont exprimées ici. Alors que les marges urbaines peuvent parfois apparaître comme une ressource pour les Roms (Legros, Vitale, 2011, p. 6 ; Vitale, 2011), leur installation apparaît comme une épreuve pour certains habitants du quartier. Le co-président du CQ parle de « problème » et de « préjudice » et repère une logique de rejet et de stigmatisation de la part des intervenants. Henri se dit pour sa part rassuré qu'il n'y ait que cinq *mobilhomes*. À l'inverse, Fabien, permanent-habitant²⁴ d'un des principaux comités de quartier de la ville, se place dans une posture de dénonciation d'un racisme qui ne dit pas son nom et poursuivra ses commentaires en aparté à la fin de la réunion. Craignant « les amalgames », il voudrait à l'inverse s'assurer « qu'ils sont bien installés », inviter les Roms et ainsi les faire exister publiquement comme sujets (et non simple objet de discussion) au sein du CQ. De ce point de vue, le conseil de quartier apparaît comme une scène de déploiement de la controverse, l'une des rares où des prises de positions contradictoires s'affrontent directement. Loin de construire une communauté soudée reposant sur l'entre-soi, le CQ Nord, bien que les décisions relatives à l'accueil

[22] Un fond d'expertise de 15 000 euros à destination de tous les conseils de quartier a été créé en 2009 à l'initiative de la municipalité. Il vise à offrir aux CQ les moyens techniques nécessaires à la formulation d'avis éclairés, en leur permettant de solliciter des cabinets d'architectes, entreprises ou associations spécialistes des sujets travaillés.

[23] Nous apprendrons que le co-président du CQ a acheté quelques années auparavant une maison dans le quartier pour sa retraite, alors que ni l'installation d'un camp Rom, ni celle d'une mosquée, n'étaient encore à l'ordre du jour.

[24] Les permanents-habitants sont les responsables associatifs chargés d'animer les comités de quartier au quotidien. Chaque comité a son permanent, dont le poste est financé par la municipalité et d'autres institutions publiques (de la Région à l'Union européenne selon les cas).

des Roms n'y soient pas prises, devient une scène où sont rendues publiques, au sens de sensibles, les préoccupations des habitants – la rumeur des cinquante habitations, connectée à celles des « Turcs » et de la « mosquée » en témoigne – et publics, au sens de politiques, les conflits latents qui les opposent – de trouble privé, hantise ancrée dans l'expérience proche, évoquée dans des échanges interpersonnels, en problème public, enjeu de disputes ouvertes, moyennant des arguments généraux d'ordre politique (Cefaï, Terzi, 2012). La mise au jour de ces clivages, s'ils peuvent à court terme envenimer les conflits, acquiert un sens politique – une première étape de cette politisation se jouant dans la reconnaissance publique des inégalités, des injustices et des stratifications sociales dont seraient victimes soit les Roms, soit les habitants (Lamont, Fournier, 1992).

Le CQ n'est en effet qu'une des scènes sur laquelle s'est déployée la controverse locale sur les Roms. Depuis 2009, ce sujet est sur l'agenda public roubaisien, en particulier au Nord de la ville. Alors que des familles se sont d'abord installées illégalement, la municipalité et la Communauté urbaine leur ont ménagé en 2010 un campement dans le quartier du Cul-de-Four et dans la zone de l'Union²⁵. La présence des Roms dans le quartier n'a pourtant cessé d'être un sujet de polémique. Les riverains se plaignent des déchets qui s'accumulent et craignent la chute de la valeur de leurs propriétés. Ils ont trouvé un relais politique à travers des élus d'opposition, qui formulent leurs plaintes au sein du Conseil municipal²⁶. Face à eux, des collectifs associatifs de solidarité cherchent à l'inverse à organiser les zones d'accueil dans la métropole lilloise, dans un contexte marqué par une répression policière accrue²⁷. Un séminaire a été organisé sur la question par une association d'éducation populaire pour dédramatiser la question, sur le thème : « Que peut-on partager avec les Roms à Roubaix²⁸? ». Le conseil de quartier devient ainsi une chambre d'écho supplémentaire pour un procès en cours de problématisation et de publicisation et, à ce titre, l'échange d'arguments qui s'y dessine, si gêné et furtif soit-il, a bien une portée politique.

Ne pas parler politique... ou le retour du refoulé

L'une des règles au sein des dispositifs participatifs, que l'on infère à partir de nos observations mais qui est parfois explicitée par les conseillers de quartiers comme on va le voir, est de « laisser la politique au vestiaire ». Les participants semblent en effet s'accorder sur la nécessité d'une coupure assez nette entre la sphère civique – dont le conseil de quartier se veut l'espace d'expression –

[25] Cf. *Nord Éclair*, « À Roubaix, chez les ch'tis, les Roms dans la misère », 16 janvier 2009 ; *Nord Éclair*, « Roubaix : les Roms auront des caravanes neuves », 8 janvier 2010 ; *La Voix du Nord*, « Cul-de-four : le torchon brûle entre les Roms et les habitants du quartier », 10 novembre 2011.

[26] Cf. ce blog d'un élu de l'opposition : <http://www.maxandrepick.com/blog/index.php?2009/10/21/107-installation-de-familles-roms-a-roubaix> (accès le 12 septembre 2012).

[27] <http://www.collectiffromstille.org/> (accès le 12 septembre 2012).

[28] <http://www.mda-roubaix.org/?q=fr/node/2001032> (accès le 12 septembre 2012).

et la sphère politique, qui reste l'apanage des professionnels de la politique²⁹. Alors qu'un des enjeux souvent relevé de la démocratie participative est de lutter contre l'abstention, et parfois de remettre en cause la spécialisation du champ politique en le rendant plus poreux aux préoccupations ordinaires de la population via une communication accrue entre représentants et représentés, il est paradoxal de constater que les discussions qui s'y déploient s'interdisent d'aborder certains sujets, en particulier en reproduisant des clivages partisans. Le terme « politique » joue comme un repoussoir. Dans le cadre de nos recherches sur les budgets participatifs, les références à la politique partisane étaient systématiquement sanctionnées, considérées comme du « bla-bla » ou une perte de temps. Les craintes de manipulation ou de « récupération politicienne » de ces démarches étaient telles qu'une stricte séparation du civique et du politique semblait indispensable pour se prémunir de toute instrumentalisation des participants (Talpin, 2011).

Si la séparation par les acteurs du civique et du politique semble également à l'œuvre dans les CQ roubaisiens, la frontière apparaît plus poreuse, selon les locuteurs et selon les situations. Ainsi, comme le montre l'extrait suivant, la proposition d'organiser au sein d'un CQ une discussion sur l'abstention, en réaction au taux record aux élections régionales de mars 2010³⁰, est rejetée par une élue au nom de l'apolitisme du CQ, alors même que la mission première des dispositifs participatifs de la ville est de « lutter contre ce fléau qu'est l'abstentionnisme »³¹ :

Extrait n° 5 – CQ Sud, Secrétariat permanent, 25 mars 2010



Michel [conseiller de quartier] : « *Je voudrais vous soumettre une idée, au sujet de la démocratie en péril, l'abstention [la réunion a lieu quatre jours après le second tour des élections régionales]. Je suis président d'une association, on s'est réunis avec la FOL, la Ligue des droits de l'homme. On veut faire des choses : aller dans les quartiers et discuter avec eux, pour comprendre pourquoi ils ne votent pas. L'objectif, c'est d'aller beaucoup dans les quartiers, c'est pour ça qu'on se réunit à plusieurs pour faire l'année prochaine un événement. J'en ai parlé au maire, c'est une problématique importante pour beaucoup d'élus. Moi, il me semble que ce serait l'occasion pour les conseillers de quartier de donner leur avis : pourquoi, selon eux, les gens ne viennent pas voter ? Les conseillers de quartier*

[29] Plus généralement, une « évaporation du politique » serait caractéristique des sociétés contemporaines, variable selon les contextes locaux et nationaux, et particulièrement prégnante aux États-Unis comme l'a bien souligné Nina Eliasoph (2010 [1998]) dans ses travaux.

[30] L'abstention a atteint 65 % au second tour des régionales 2010 (jusqu'à 79 % dans certains bureaux de vote).

[31] « Le travail de ces instances (de participation) prolonge utilement le rôle premier des élus locaux dans la lutte contre ce fléau qu'est l'abstentionnisme », extrait de la Délibération-cadre municipale sur la démocratie participative, 2008.

ont un rôle d'interface entre les sphères intéressées par l'exercice du pouvoir et la vie citoyenne, et les habitants. (...) Mon sentiment, c'est que déléguer aux comités de quartier³² le rôle de lutter contre l'abstention est une connerie ! Car c'est un problème politique. Ne pourrait-on pas ouvrir la parole, en conseil de quartier, sur pourquoi les gens ne votent pas ? Si on ne fait rien, on va droit dans le mur.

Fanny [Maire de quartier] : Alors, bon [elle regarde sa montre], je voudrais clore la réunion en ayant pris en compte la demande. J'apporte quelques réserves. Ça peut être dans un autre conseil de quartier, mais j'insiste sur le fait qu'il y a des actions et des associations politiques à Roubaix. Y'a une démarche ville qui se tourne vers les comités de quartier pour ça. Le conseil de quartier est une entité en soi et pas une tribune pour un parti ou une association d'éducation populaire. (...) Et faut pas trop de mélange de genres dans les conseils de quartier !

Michel : Il me semble que l'abstention est un tel problème...

Fanny [elle le coupe] : Oui, mais dans nos quartiers, on a plus voté qu'ailleurs.

Nedjma [elle rompt la discussion entre eux, s'adressant au conseiller] : Tu risques de politiser le CQ !

Michel : Mais le CQ, c'est politique, au sens noble du terme !

Nedjma [conseillère de quartier] : Ce sera pas au sens noble !

Michel : Là, vous me faites un procès d'intention ! Je ne demande pas une tribune !

Fanny : Je te fais une proposition : qu'on demande par écrit aux conseillers de quartier pourquoi il y a, selon eux, de l'abstention, et on restitue en plénière. Sinon on risque de politiser, de glisser sur le débat politique ! (...)

Michel [agacé] : Je sais pas, apparemment je suis le seul à penser comme ça...

Nedjma : C'est pas la question qui gêne, c'est le lieu.

[La discussion s'envenime et devient confuse, si bien que l'élue, au bout de quelques minutes, demande de trancher :]

Fanny : Je vous propose de voter, pour la première fois, sur la proposition de Michel [Non, non, proteste Michel !]. Si, si, mais moi je vous demande [elle appuie fortement] de voter ! Sinon, ça va revenir. Je vous fais passer des papiers pour voter.

Michel : Enfin, on est entre nous, on peut voter à main levée. (...)

Fanny : Alors, qui veut qu'on travaille dans un prochain conseil de quartier sur l'abstention ? [2 personnes pour, 6 s'y opposent]. Pas d'abstention ! [rires]. Oui, un peu d'humour, car franchement, ici, de

[32] Les comités de quartier sont des associations de quartier, créés à l'initiative de la municipalité en 1977, dans la foulée de la lutte de l'Alma-Gare (Neveu, 2003). Ils sont en concurrence directe avec les conseils de quartier, créés en 2003 à la suite de la loi de 2002 relative à la démocratie de proximité.

grâce, on vit une expérience positive qui emballe les gens, on a une mobilisation remarquable, beaucoup de gens viennent au conseil de quartier, il faut qu'on se satisfasse de ce qui marche bien ! [S'adressant à Michel] Je sais que toi, t'as des expériences de démocratie participative, disons que nous, on n'est pas complètement mauvais non plus, et puis, chacun dans son rôle. »

Cet extrait semble conforme aux normes régulant les interactions au sein des espaces de démocratie participative : tout ce qui s'apparente à de la politique partisane est rapidement écarté. Le conseil de quartier n'est tout simplement « pas le lieu » pour parler de politique. Derrière le « mélange des genres » qu'introduit la proposition d'organiser un débat sur l'abstention, le conseiller de quartier est soupçonné par l'élue de vouloir faire le jeu de certains partis politiques.

Mais doit-on pour autant coller à la catégorisation indigène de la situation et tenir les CQ pour des espaces non politiques ? Nombre des membres des CQ ont des attaches dans des milieux et des réseaux politiques qui, s'ils n'apparaissent pas sur la scène publique, organisent clairement, pour les initiés, l'expérience des échanges. Et les discussions qui ont cours dans les réunions, dès lors qu'elles se risquent sur le terrain du bien commun, de la dénonciation d'injustices ou de revendication de droits, prennent inévitablement un caractère politique. Ici, l'opération de l'ethnographe est complexe. D'abord, il prend acte du rejet de la catégorie « politique », en s'interrogeant sur ses usages par les enquêtés. Puis il prend ses distances avec leurs contextes d'expérience, à la fois en s'appuyant sur les positions de certains citoyens (ici, Michel) et en se référant à une conception du politique comme discussion autour du bien commun, il met ainsi en perspective ce qu'ils font (Cefaï, 2011). C'est ainsi que paradoxalement, Michel, tout en étant interrompu dans sa tentative de faire de l'abstention une topique pertinente pour le CQ, n'en amorce pas moins une discussion politique pendant quelques minutes. Les échanges entre Michel, Nedjma et Fanny s'apparentent à une forme de discussion sur l'abstention, sa déclinaison inégale sur la commune (« Dans nos quartiers, on a plus voté qu'ailleurs ») et les acteurs légitimes pour en analyser les causes (« Y'a une démarche ville qui se tourne vers les comités de quartier pour ça » ; « Mon sentiment, c'est que déléguer aux comités de quartier le rôle de lutter contre l'abstention est une connerie ! »). Une discussion émerge également sur ce qu'est la politique (« Car c'est un problème politique. Ne pourrait-on pas ouvrir la parole, en conseil de quartier, sur pourquoi les gens ne votent pas ? » ; « Tu risques de politiser le conseil de quartier » ; « Mais le CQ c'est politique, au sens noble du terme ! »). Si ces discussions font long feu (il n'y a ni le temps ni la possibilité de débattre), on voit cependant que la politique parvient à se frayer un chemin au sein des instances de démocratie participative. La controverse sur le camp Rom au sein du CQ Nord, lors d'une autre réunion, indique le même processus d'enclenchement d'une discussion politique : la dénonciation d'un trouble politise le débat dont la légitimité s'en trouve dès lors mise en cause.

Extrait n° 6- CQ Nord, Secrétariat permanent, 5 février 2010



La discussion porte sur le coût de construction du « village Rom » pris en charge par l'État et Lille Métropole Communauté Urbaine, la ville de Roubaix ayant accepté la mise à disposition du terrain.

Daniel [Le co-président du CQ] : « *Alors, de ce que vous dites, qu'à Roubaix ça empire, il faut dire à Martine Aubry qu'on s'enfonçe à Roubaix et en plus on nous demande d'accueillir encore ! (...) En tout cas, plus la misère est regroupée, moins on s'en sort.*

Fabrice Belin [adjoint au maire en charge de la démocratie participative] : *La question n'est pas : est-ce que la ville de Roubaix doit faire de la solidarité avec l'arrivée de Roms... Par contre, pourquoi une ville gérée par quelqu'un qui a été ministre ne respecte pas le quota de logements sociaux ? Et puis les emplois chutent et on a du mal à avoir des aides de l'État. Aujourd'hui, tout le monde le sait, La Redoute commence à dégraisser. Mais pour moi, que Roubaix continue à être dans des actes de solidarité forts, c'est bien. Et faut pas se tromper de combat, c'est pas cinq familles mais des centaines d'emplois qu'on supprime ! Et ça n'empêche pas d'avoir des profits !*

Daniel : *Oui, mais là, vous faites de la politique !*

Fabrice Belin : *Mais je fais pas de politique !*

Hassan : *C'est pas de la politique, c'est la vérité, ce qu'il a dit ! »*

La posture de rejet des Roms est dépeinte par l' élu – membre du Front de Gauche qui conçoit le CQ comme un vecteur d'éducation populaire – comme « dange-reuse », sous-entendu raciste : « Il ne faut pas se tromper de combat ». Si les participants laissent l' élu terminer son développement sans le couper, ils n'en rappellent pas moins la norme d'apolitisme en vigueur dans cet espace : « Oui, mais là vous faites de la politique ! ». Cela dit, une forme de discussion sur le bien commun et la vie en société vient de se dérouler. Comment expliquer qu'ici une telle montée en généralité ait pu se produire ? Est-ce dû au statut de cet élu, adjoint à la démocratie participative ? Si le rôle des élus comme entrepreneurs de politisation au sein des espaces de démocratie participative a été repéré (Talpin, 2006), la frontière est toujours mince entre des formes de politisation légitimes ou illégitimes aux yeux des acteurs. De fait, le débat politique peut émerger dans ces espaces à condition de ne pas être suspect de politique partisane ou politicienne, c'est-à-dire de ne pas chercher à faire le jeu d'un parti. La politique, dans l'acception ordinaire des conseils de quartier, mais qui est probablement valable bien au-delà, c'est avant tout le jeu des partis et de leurs leaders. Afin de parler de politique sans être sanctionné (ou tout simplement interrompu), il faut cadrer son intervention par petites touches, en se gardant bien de s'aligner sur les positions de l'un ou l'autre parti et en neutralisant chez les auditeurs les inférences qui pourraient les amener à accomplir cette association. Michel dans l'extrait précédent, comme Fabrice ici, ne tentent pas de revenir sur le registre politique après que des critiques leur ont été adressées : tous deux « sauvent la face » en

niant vouloir faire de la politique. C'est en dépolitisant la discussion – « je ne fais pas de politique » – que la politisation de certaines questions devient possible.

Conclusion

Cette étude comparée de deux conseils de quartier à Roubaix donne à voir qu'en dépit de la norme d'apolitisme supposée réguler les échanges publics et sans cesse réaffirmée dans le cours des débats, ceux-ci sont traversés de part en part par le politique. La politique partisane joue en effet un rôle essentiel dans la dynamique de la participation. Leur investissement par des élus influents permet d'enrôler sympathisants, militants et responsables associatifs, de créer un entre-soi reposant sur des bases tant sociales que politiques et de faire passer quelques messages politiques, tel cet élu qui invite la ville voisine à respecter les quotas de logements sociaux et parle de solidarité avec les Roms. En ce sens, de façon informelle et implicite, les conseils de quartier déclinent les prises de parti des membres du conseil municipal, portées par des édiles de quartier plus ou moins entraînants. Quand ils fonctionnent (aux yeux de la municipalité), les CQ constituent des courroies de transmission efficaces qui requièrent des conseillers de quartier qu'ils endossent un rôle à mi-chemin de l'élu et du fonctionnaire municipal. À vouloir jouer la proximité, la démocratie participative conduit à la confusion des rôles, les élus se rapprochant de quelques citoyens de moins en moins ordinaires. Le rapprochement n'est dès lors pas tant celui des élus de la population, que l'arrachement de quelques habitants à leur statut de profanes, qui s'apparentent de façon croissante au personnel administratif ou politique. Si, à la différence du conseil municipal, les clivages politiques ont publiquement disparu, ils sont dans les têtes et les discussions de couloir. Quand à l'inverse, élus et militants se font rares comme au CQ Nord, la dynamique est plus imprévisible, les échanges moins policés, le conflit toujours latent. Loin d'être un prolongement de l'action municipale, la participation apparaît ici comme un obstacle, et potentiellement un contre-pouvoir.

On ne peut pourtant adopter une posture purement stratégiste qui réduirait la place du politique dans les conseils de quartier aux seuls jeux partisans. Les CQ, au Nord comme au Sud, sont également traversés par des dynamiques infra-politiques, des critiques aux dénonciations d'injustices, des demandes de reconnaissance à la stigmatisation de certaines catégories de la population. Il est rare que ces discours parviennent jusqu'à la scène publique, étant le plus souvent étouffés ou murmurés, sauf si le cadre est tenu de manière trop lâche par ceux qui en ont la responsabilité, ou détourné par ceux qui disposent de la légitimité suffisante (élus ou responsables associatifs reconnus) pour le faire. Le devenir public, voire politique, de ces critiques à bas-bruit demeure néanmoins une question de recherche à approfondir.

Notre enquête montre l'intérêt d'une ethnographie de la participation qui ne se limite pas aux scènes du débat public en assemblée. Tout l'enjeu est de réussir

à s'immerger suffisamment longtemps sur le terrain pour observer, outre les réunions officielles, les multiples arènes, des plus interpersonnelles aux plus formelles et publiques, où se joue l'éventuelle politisation des questions discutées dans les conseils ou les comités de quartier. Il s'agit à la fois de pénétrer les relations entre conseillers de quartier, « simples » habitants, militants associatifs, agents municipaux et élus afin de comprendre comment ils relient ce qui se passe sur les différentes scènes auxquelles ils participent, mais également de saisir les discussions en coulisses, dont on sait depuis les travaux de Nina Eliasoph (2010 [1998]) qu'elles sont parfois plus propices à des discussions de portée politique. Sans ces deux extensions de l'ethnographie, la description et l'analyse des activités participatives et de l'expérience ordinaire du politique qui les accompagne risquent de demeurer tronquées.

Bibliographie

- Amzert M. (dir.), 2001, *Du cadre de vie à l'espace public, CIL et UCIL dans l'agglomération lyonnaise*, Rapport pour le Puca.
- Bacqué M.-H., Rey H., Sintomer Y. (dir.), 2005, *Gestion de proximité et démocratie participative*, Paris, La Découverte.
- Balazard H., 2011, « La profession de "Community Organizer" au Royaume Uni : de *London Citizens* à la *Big Society* », Congrès du GIS « Participation du public, décision, démocratie participative », Paris, EHESS, octobre 2011.
- Berger M., 2009, *Répondre en citoyen ordinaire : enquête sur les "engagements profanes" dans un dispositif d'urbanisme participatif à Bruxelles*, thèse de doctorat de sociologie, Université libre de Bruxelles.
- Berger M., 2011, « Micro-écologie de la résistance : les appuis sensibles de la parole citoyenne dans une assemblée d'urbanisme participatif à Bruxelles » in M. Berger, D. Cefai, C. Gayet-Viaud (dir.), *Du civil au politique : ethnographies du vivre ensemble*, p. 101-132.
- Berger M., Cefai D., Gayet-Viaud C. (dir.), 2011, *Du civil au politique : ethnographies du vivre ensemble*, Bruxelles, Peter Lang.
- Blondiaux L., Lévêque S., 1999, « La politique locale à l'épreuve de la démocratie : les formes paradoxales de la démocratie participative dans le XX^e arrondissement de Paris », in C. Neveu (dir.), *Espace public et engagement politique : enjeux et logiques de la citoyenneté locale*, Paris, L'Harmattan, p. 17-82.
- Boullier D., 2009, « Choses du public et choses du politique : pour une anthropologie des inouïs », in M. Carrel, J. Ion, C. Neveu (dir.), *Les intermittences de la démocratie : formes d'action et visibilité citoyennes dans la ville*, Paris, L'Harmattan, p. 21-38.
- Blondiaux L., 2008, *Le nouvel esprit de la démocratie : actualité de la démocratie participative*, Paris, Seuil.
- Boltanski L., Thévenot L., 1991, *De la justification : les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard.

- Burawoy M., 1992, *Ethnography Unbound : Power and Resistance in the Modern Metropolis*, Berkeley, University of California Press.
- Cardon D., Heurtin J.-P., Lemieux C., 1995, « Parler en public », *Politix*, 31, p. 5-19.
- Carrel M., Talpin J., 2011, « De la critique à l'action collective ? Portée de la critique et rapports ordinaires au politique au sein de dispositifs participatifs à Roubaix » in M. Carrel, P. Cossart (dir.), *La démocratie participative, aspects historiques et contemporains*, Lille, Rapport pour la Maison européenne des sciences de l'homme et de la société (Meshs), p. 104-120.
- Carrel M., 2003, « Susciter un public local : habitants et professionnels du transport en confrontation dans un quartier d'habitat social » in C. Barril et al. (dir.), *Le public en action : usages et limites de la notion d'espace public en sciences sociales*, Paris, L'Harmattan, p. 219-240.
- Carrel M., 2013, *Faire participer les habitants ? Pauvreté, citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*, Lyon, ENS Editions Lettres et sciences humaines.
- Cefaï D., 2007, *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*, Paris, La Découverte.
- Cefaï D., 2011, « Vers une ethnographie (du) politique : décrire des ordres d'interaction, analyser les situations sociales » in M. Berger, D. Cefaï, C. Gayet-Viaud (dir.), *Du civil au politique : ethnographies du vivre ensemble*, Bruxelles, Peter Lang, p. 545-598.
- Cornuel D., Duriez B., 1983, *Le mirage urbain : histoire du logement à Roubaix*, Paris, Anthropos.
- Cottureau A., 2004, « La désincorporation des métiers et leur transformation en "publics intermédiaires" : Lyon et Elbeuf, 1790-1815 », in S. L. Kaplan, P. Minard (dir.), *La France, malade du corporatisme ? XVIII^e-XX^e siècles*, Paris, Belin, p. 97-145.
- CURAPP (dir.), 1998, *La politique ailleurs*, Paris PUF.
- Davie M., Duriez B. Lefebvre R., (dir.), 2004, *Roubaix. 50 ans de transformation urbaine et de mutation sociale*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion.
- Dewey J., 2010 [1927], *Le public et ses problèmes*, Paris, Gallimard.
- Duchesne S., Haegel F., 2004, « La politisation des discussions, au croisement des logiques de spécialisation et de conflictualisation », *Revue française de science politique*, 54 (6), p. 877-909.
- Eliasoph N., 2010 [1998], *L'Évitement du politique : comment les Américains produisent l'apathie dans la vie quotidienne*, Paris, Economica.
- Eliasoph N., Lichterman P., 2011 [2003], « Culture en interaction : une ethnographie des styles de groupe de deux organisations civiques en Californie », in M. Berger, D. Cefaï, C. Gayet-Viaud (dir.), 2011, *Du civil au politique : ethnographies du vivre ensemble*, Bruxelles, Peter Lang, p. 355-400.
- Elster J., 1998, « Introduction », in J. Elster (dir.), *Deliberative Democracy*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 2-11.

- Fung A., Wright E. O. (dir.), 2003, *Deepening Democracy : Institutional Innovations in Empowered Participatory Governance*, Londres, Verso.
- Gaxie D., 1978, *Le cens caché : inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Seuil.
- Goffman E., 2012 [1963], *Comment se conduire dans les lieux publics : notes sur l'organisation sociale des rassemblements*, Paris, Economica.
- Goffman E., 1987 [1981], *Façons de parler*, Paris, Éditions de Minuit.
- Gret M., Sintomer Y., 2002, *Porto Alegre : l'espoir d'une autre démocratie*, Paris, La Découverte/ Syros.
- Hamidi C., 2006, « Éléments pour une approche interactionniste de la politisation : engagement associatif et rapport au politique dans des associations locales issues de l'immigration », *Revue française de science politique*, 56 (1), p. 5-25.
- Hatzfeld H. (2011), *Légitimités ordinaires. Au nom de quoi devrions-nous nous taire ?* Paris, Adels/L'Harmattan.
- Lamont M., Fournier E. (dir.), 1992, *Cultivating Differences : Symbolic Boundaries and the Making of Inequalities*, Chicago, The University of Chicago Press.
- Lefebvre R., 2001, *Le socialisme saisi par l'institution municipale (des années 1880 aux années 1980) : jeux d'échelles*, thèse de science politique, Université Lille II.
- Legros O., Vitale T., 2011, « Les migrants roms dans les villes françaises et italiennes : mobilités, régulations et marginalités », *Géocarrefour*, 86 (1), p. 3-14.
- Mattina C., 2008, « Gouverner la "démocratie locale" urbaine : comités de quartier et conseils de quartier à Marseille, Toulon et Nice », *Sociologie du travail*, 50 (2), p. 184-199.
- Miller M. J., 1984, « Le "quartier" comme enjeu social et politique : Alma-Gare dans les années 1970 », *Genèses*, 48 (3), p. 77-99.
- Mazeaud A., Sa Vilas Boas M.H., Berthomé K. (dir.), 2012, « Participation et action publique », *Participations*, 2.
- Neveu C., 2003, *Citoyenneté et espace public : habitants, jeunes et citoyens dans une ville du Nord*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.
- Röcke A., 2008, « Participatory Budgeting in the UK : From the "Grassroots" to the National Agenda », colloque *Généalogies de la démocratie participative*, Paris, Iresco.
- Scott J. C., 2008 [1990], *La domination et les arts de la résistance : fragments du discours subalterne*, Paris, Éditions Amsterdam.
- Sintomer Y., Talpin J. (dir.), 2011, *La démocratie participative au-delà de la proximité : Poitou-Charentes et l'échelle régionale*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- Talpin J., 2006, « Jouer les bons citoyens : les effets contrastés de l'engagement au sein de dispositifs participatifs », *Politix*, 75 (3), p. 13-31.

- Talpin J., 2011, *Schools of Democracy : How Ordinary Citizens Become Competent in Participatory Budgeting Institutions*, Colchester, ECPR Press.
- Territoires, 2011, « Budget participatif : le retour de la star mondiale », 591.
- Trom D., 1999, « De la réfutation de l'effet *Nimby* considérée comme une pratique militante : notes pour une approche pragmatique de l'activité revendicative », *Revue française de science politique*, 49 (1), p. 31-49.
- Vitale T., 2011, « "Les Roms ne sont pas encore prêts à se représenter eux-mêmes !" Asymétries et tensions entre groupes Roms et associations "gadje" à Milan », in M. Berger, D. Cefaï, C. Gayet-Viaud (dir.), *Du civil au politique : ethnographies du vivre-ensemble*, Bruxelles, Peter Lang, p. 403-429.
- Warren M., Pearse H. (dir.), 2008, *Designing Deliberative Democracy*, Cambridge, Cambridge University Press.

Abstract – Cover Up that Politics which I can't Endure to Look Up : Ethnography of Roubaix's Neighborhood Councils.

Based on the comparison of two neighborhood councils in Roubaix – one marked by continuity with local government policies, the other by conflicts and criticisms –, the article tackles the social and political competition at stake in these settings. While politics is constantly denied, the observation of two controversies – on Roma's camp and electoral turnout – shows that political discussions can emerge, as long as their members cannot be suspected of partisan intentions. In other words, ethnography shows the paradox that citizens should not politicized the discussion to politicize it.

Keywords neighborhood councils, politics, close-knit communities, racism, criticisms, conflicts

Marion Carrel est Maîtresse de conférences en sociologie à l'Université de Lille 3, chercheuse au Centre de recherches « Individus, épreuves, sociétés » (CeRies, Lille 3), associée au Centre d'étude des mouvements sociaux-Institut Marcel Mauss (CEMS-IMM/ EHESS). Ses travaux portent sur les processus participatifs et la citoyenneté dans les quartiers d'habitat social. Elle a notamment publié *Faire participer les habitants ? Pauvreté, citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*, Lyon, ENS Éditions Lettres et Sciences humaines, 2013 et co-dirigé *Les intermittences de la démocratie : formes d'action et visibilité citoyennes dans la ville*, Paris, L'Harmattan, 2009.

Julien Talpin est Chargé de recherche en science politique au CNRS, au Centre d'études et de recherches administratives, politiques et sociales (CERAPS, Lille 2). Ses recherches portent sur les processus de politisation, le rapport des classes populaires au politique et l'ethnographie de la participation. Il a récemment consacré un ouvrage aux effets individuels et collectifs de l'engagement au sein de budgets participatifs *Schools of Democracy : How Ordinary Citizens (Sometimes) Become More Competent in Participatory Budgeting Institutions*, Colchester, ECPR Press, 2011. Il a également publié « La Maison du Peuple comme espace de politisation : l'exemple de La Paix à Roubaix (1885-1914) », avec P. Cossart, *Revue française de science politique*, 62(4), 2012, p. 583-610.



Mots clés

conseil de quartier, politique, entre-soi, racisme, critiques, conflits